



**EXTENSION
DU RÉSEAU DE
CHALEUR
DE
LIMOGES
MÉTROPOLE**

Contact presse : Hélène VALLEIX

Communauté urbaine Limoges Métropole

Tél : 05 55 45 79 09 / 06 20 59 42 71 - Mail : helene.valleix@limoges-metropole.fr

Limoges Métropole est un territoire engagé contre le réchauffement climatique et mène quotidiennement des actions en faveur du développement durable. Le Plan Climat Energie Territorial (PCAET) de la Communauté urbaine, adopté au conseil du 3 mars 2021 fixe des objectifs importants de réduction de gaz à effet de serre.

Pour cela, un plan d'actions est proposé pour, à la fois pour baisser les consommations d'énergie sur le territoire et pour augmenter la production et la distribution d'énergie renouvelable.

Concernant la production et la distribution d'énergie renouvelable, les réseaux de chaleur sont un outil important de développement.

En effet, les réseaux de chaleur de Limoges Métropole sont classés par l'association AMORCE **comme écovertueux** car ils offrent à leurs clients une chaleur « verte », à un tarif compétitif pour les usagers et dans de bonnes conditions de transparence. **Limoges Métropole a ainsi reçu le label écoréseau de chaleur en 2020.**

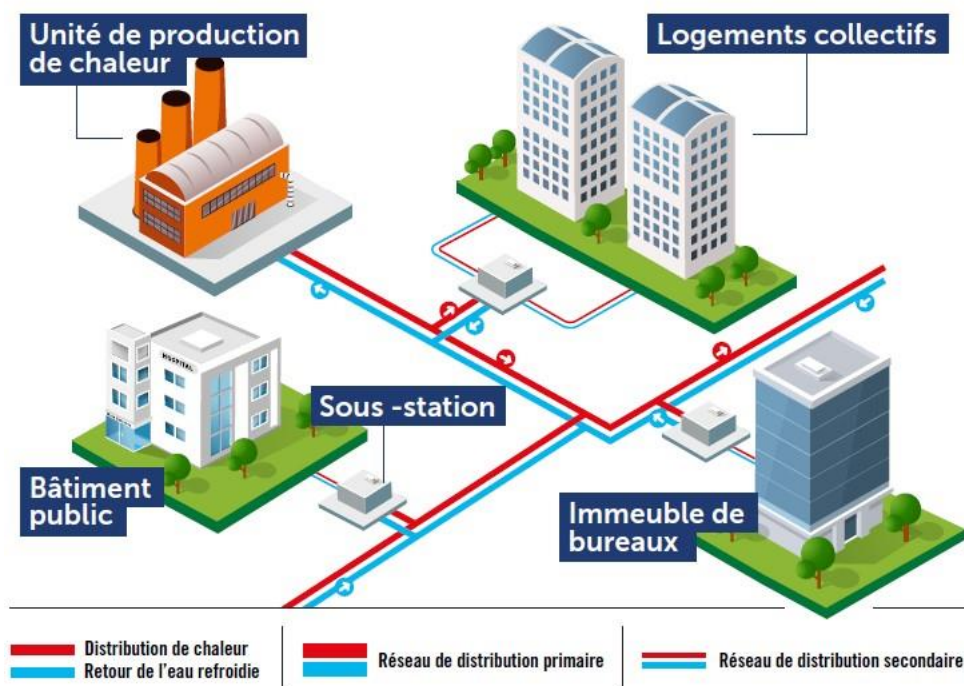


Produite principalement à partir de l'énergie de récupération de l'usine d'incinération, de la centrale biomasse du Val de l'Aurence, ou par des chaudières alimentées en biogaz, **la chaleur distribuée par les réseaux de Limoges Métropole à près de 18 000 équivalents-logements (environ 200 GWh/an) est à plus de 75% « verte ».**

✚ Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

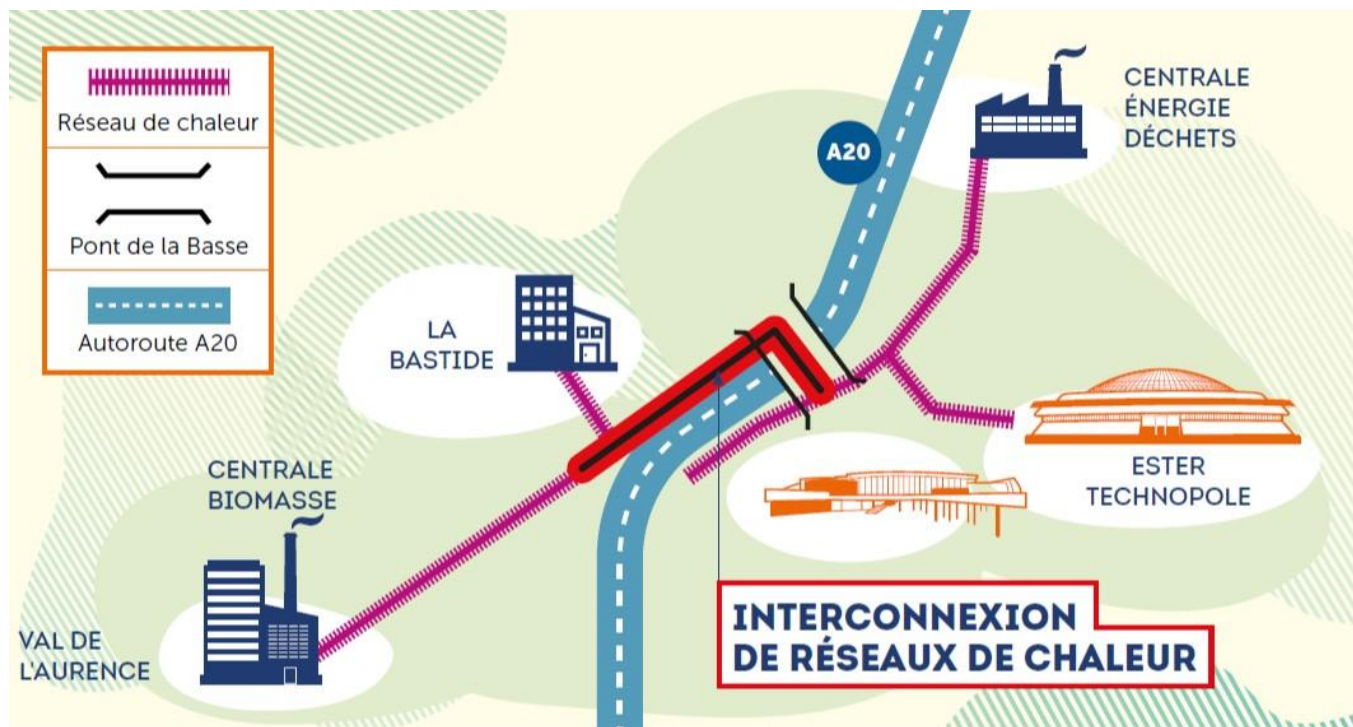
Le réseau de chaleur est un système de chauffage à l'échelle urbaine.

Via des canalisations spécifiques, la chaleur produite par des usines comme la Centrale biomasse ou la Centrale Energie Déchets de Limoges Métropole, est distribuée aux clients. Cette chaleur est principalement utilisée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments par un échange de chaleur entre l'eau chaude du réseau urbain, dit primaire, et l'eau chaude du réseau du bâtiment, dit secondaire.



Les travaux d'extension des réseaux de chaleur, inédit en Nouvelle-Aquitaine

En interconnectant les réseaux existants, et en développant une gestion innovante des unités de production, il va être possible d'optimiser la distribution de l'énergie de récupération de l'usine d'incinération en substitution du gaz naturel.



Les principaux gains se feront principalement aux saisons douces quand les besoins de chauffage sont moins importants mais que la combustion de déchets produit la même quantité d'énergie.

Cette innovation, **inédite en Nouvelle-Aquitaine**, permettra ainsi à la **Centrale Énergie Déchets de Limoges Métropole (CEDLM)** de **vendre plus d'énergie**, et **d'améliorer sa performance énergétique** : en valorisant plus des deux-tiers de l'énergie produite, elle **obtiendra le statut d'Unité de Valorisation Énergétique**, et **disposera d'un régime fiscal plus intéressant**.

Cette opération améliore donc **significativement les performances environnementales et économiques de l'usine d'incinération**.

Le projet permettra :



1 D'économiser 11 GWh au gaz naturel par an, réduisant ainsi les rejets en CO₂ de 2 300 tonnes par an.



2 D'avoir une fiscalité réduite à l'horizon 2025 grâce au statut d'Unité de Valorisation Énergétique de la Centrale Énergie Déchets.

✚ Nature et calendrier des travaux

Globalement, il s'agit de poser un réseau de diamètre nominal 250 mm le long de l'autoroute A20, sous le chemin de service de la Direction des Infrastructures Routières du Centre-Ouest (DIRCO).

Le point de départ du réseau se trouve au niveau d'une vanne présente sur la pointe Nord du Parking de L'Aquapolis. Il traversera ensuite le pont de la basse via le trottoir non accessible aux piétons côté Nord, puis empruntera le chemin de service de la DIRCO jusqu'à la rue Detaille dans le quartier de La Bastide.

Un bâtiment de 70 m² sur le point d'interconnexion du parking de L'Aquapolis sera construit par la Société de Distribution de Chaleur de Limoges (SDCL) afin d'y intégrer tous les éléments d'interconnexion nécessaires au bon fonctionnement des réseaux (échangeur de chaleur, pompes...).

Coût : 2,2 M d'euros TTC, financés par Limoges Métropole, avec la participation de l'ADEME.



✚ La lisière du bois de La Bastide

Dès le 1^{er} trimestre 2022, Limoges Métropole procédera à la reconstitution de la lisière du bois de La Bastide par la plantation de nouvelles espèces arbustives et arborescentes, toutes issues de la flore locale et favorables à une faune diversifiée. Des arbustes à baies comme des houx, des cornouillers ou des sureaux viendront enrichir la palette végétale de cette portion du bois de la Bastide, tandis que quelques chênes seront plantés de loin en loin pour former, lorsque les années auront passé, de vastes huppiers accueillants.

Une attention particulière sera également accordée aux espèces végétales herbacées qui seront semées sur l'emprise du chantier, avec une mise en avant des plantes produisant en abondance du pollen et du nectar afin que les insectes butineurs soient nombreux à revenir sur le site dès le premier printemps qui suivra le chantier.